

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 19 septembre 2012, à 17 h 30

Salle des Comités, Maison du citoyen

PRÉSENCES : Monsieur Joseph De Sylva, Président et conseiller municipal
Monsieur Stéphane Lauzon, conseiller municipal
Monsieur Gilles Desjardins, chef de la Division Parcs et infrastructures récréatives
Madame Marie-Hélène St-Onge, chef de la Division Programme aquatique et centre sportif,
Service LSDC
Madame Céline Farrell, responsable loisirs – Centre de services de Buckingham et Masson-Angers

Madame Élodie Brault, membre citoyen
Monsieur Carl Clements, Québec en forme
Monsieur Laurent-Pierre Cousineau, Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais
Monsieur Gilbert Jolin, membre citoyen
Monsieur Pierre Legros, membre citoyen
Madame Chantal Patrice, Commission scolaire des Draveurs

ABSENCES : Madame Mireille Apollon, conseillère municipale
Monsieur Roger Archambault, directeur, Service LSDC
Monsieur Yess Gacem, directeur adjoint, Service LSDC

Monsieur Jean-Guy Landriault, membre citoyen
Monsieur Michel Roy, membre citoyen

SECRÉTAIRE : Priscillia Levac, secrétaire des comités et commissions, Service LSDC

INVITÉS : Monsieur Richard Gravel, Association régionale de soccer de l'Outaouais
Monsieur Benoît St-Georges, Association régionale de soccer de l'Outaouais
Monsieur Richard Telekawa, FC Gatineau
Monsieur Sylvain Charron, Ado Jeunes
Monsieur Maurice Hotte, Ado Jeunes

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La rencontre débute à 17 h 50.

Monsieur Joseph De Sylva souhaite la bienvenue à madame Frédérique Delisle qui occupe maintenant les fonctions de monsieur Jean-Marc Purenne à Loisir sport Outaouais. Monsieur Joseph De Sylva demande à madame Frédérique Delisle de parler de son parcours professionnel.

Monsieur Joseph De Sylva nous informe que monsieur Stéphane Lauzon se joindra à nous un peu plus tard. À ce propos, monsieur Joseph De Sylva indique que nous n'avons pas quorum et que nous aborderons les points d'information d'abord, jusqu'à l'arrivée de monsieur Stéphane Lauzon.

Le point 4 est abordé maintenant

4. ARSO – ÉQUIPE SEMI-PROFESSIONNELLE

Messieurs Richard Gravel, Benoît St-Georges et Richard Telekawa arrivent à 18 h.

Monsieur Richard Gravel nous présente l'historique, le fonctionnement et les retombées au niveau du capital humain, financier, politique et structurel de l'équipe FC Gatineau.

Le point 6 est abordé maintenant.

6. PROTOCOLE VOLLEYBALL CANADA

Madame Marie-Hélène St-Onge nous rappelle que le Centre sportif a été choisi pour accueillir le centre d'entraînement de l'équipe nationale Volleyball Canada pour les années 2009-2012 et qu'ils désirent renouveler le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau.

Madame Marie-Hélène St-Onge nous fait part des conditions qui seront mentionnées dans le nouveau protocole d'entente avec ceux-ci.

Monsieur Stéphane Lauzon arrive à 18 h 36.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Chantal Patrice propose l'adoption de l'ordre du jour et elle est appuyée par monsieur Laurent-Pierre Cousineau.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2012

Madame Chantal Patrice propose l'adoption du procès-verbal du 20 juin 2012 et elle est appuyée par monsieur Laurent-Pierre Cousineau.

3.1 Tableau des suivis

Ce point n'a pas été abordé, puisqu'il n'y a aucun suivi.

5. ÉQUIPE SEMI-PROFESSIONNELLE

Monsieur Gilles Desjardins nous présente la demande de l'ARSO pour la venue d'une équipe de soccer semi-professionnelle, la position du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés vis-à-vis le sport de haut niveau et l'obtention d'un mandat du conseil pour négocier un protocole d'entente avec cette nouvelle franchise.

Madame Marie-Hélène St-Onge quitte à 18 h 50.

Monsieur Pierre Legros recommande l'arrivée d'une nouvelle franchise de soccer masculin semi-professionnelle, de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à négocier un protocole d'entente avec le club FC Gatineau et d'accorder la gratuité de plateaux pour les matchs et les entraînements de ce nouveau club et est appuyé par monsieur Stéphane Lauzon.

PAUSE DE 19 H 05 À 19 H 10

7. PROJET COMPLEXE JEUNESSE

Messieurs Sylvain Charron et Maurice Hotte entrent à 19 h 10.

Madame Céline Farrell nous présente messieurs Sylvain Charron et Maurice Hotte de l'organisme Ado Jeunes et souligne que ceux-ci travaillent sur un projet de construction de Complexe jeunesse depuis plus d'un an, en collaboration avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Monsieur Sylvain Charron nous présente la mise en contexte, le constat, l'emplacement et le projet du Complexe jeunesse. Ce dernier nous indique qu'il y a une forte concentration de jeunes âgés entre 9 et 17 ans dans le secteur Angers, qui n'ont pas d'endroit où aller en soirée et la fin de semaine.

Monsieur Sylvain Charron souligne qu'il y aurait des intervenants qualifiés présents sur place afin d'accompagner les jeunes.

Messieurs Sylvain Charron et Maurice Hotte quittent à 19 h 40.

Monsieur Gilles Desjardins nous informe que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés doit s'informer au niveau de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de connaître leurs intentions concernant un agrandissement possible de l'école primaire aux Quatre-Vents, comme il avait été souhaité dans le passé, avant d'entreprendre tout projet de construction à cet emplacement.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucun citoyen n'est présent.

9. PLAN DIRECTEUR

Monsieur Gilles Desjardins nous présente le plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires comme outil de planification et présente également le sommaire des consultations publiques. Ce dernier nous informe que cette présentation sera déposée au comité plénier le 25 septembre 2012.

10. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

11. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Aucun élément n'a été abordé pour ce point.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilbert Jolin propose la levée de l'assemblée et est appuyé par monsieur Carl Clements.

La réunion se termine à 20 h 15.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Madame Priscillia Levac
Secrétaire aux comités et commissions

Monsieur Joseph De Sylva
Président